

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT
DES COLLINES (RITC) – TRANSCOLLINES -**

Avis public

Est par la présente donné par le soussigné que :

Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport des Collines (Transcollines) a adopté lors d'une rencontre ordinaire tenue le 29 mai 2019 la résolution R19-05-48 adoptant le règlement RM-19 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de Transcollines.

Le règlement peut être consulté durant les heures normales de travail au bureau de Transcollines sis au 5, Principale Ouest à La Pêche, Québec, J0X 2W0 ou sur le site internet au www.transcollines.ca.

Donné à La Pêche, ce 5^e jour du mois de juin 2019 par,

Le Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim,


Simon Ouellet